



Corporation Commerciale Canadienne

Rapport financier du deuxième trimestre
de 2024–2025 (non audité)

Pour la période terminée
le 30 septembre 2024

Canada 

TABLE DES MATIÈRES

COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION	3
SOMMAIRE.....	3
FONDEMENT DE LA PRÉPARATION ET DE LA DIVULGATION	5
STRUCTURE HIEIÉRARCHIQUE DES SECTUERS D’ACTIVITÉ.....	6
VALEUR DES CONTRATS SIGNÉS (VCS).....	7
OPÉRATIONS COMMERCIALES (OC).....	9
RÉSUMÉ DES RÉSULTATS FINANCIERS	10
PRODUITS TIRÉS DES FRAIS DE SERVICE	11
FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT	12
CHARGES D’EXPLOITATION ET FRAIS D’ADMINISTRATION	13
ANALYSE DE L’ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	13
DISCUSSION SUR LE PLAN D’ENTREPRISE	15
ENGAGEMENT DE LA CCC À L’ÉGARD DE LA GESTION DU RISQUE	16
PRINCIPAUX RISQUES AUXQUELS LA CCC EST CONFRONTÉES	17
AUTRES RISQUES GÉRÉS PAR LA CCC.....	18
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L’ ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS	22
ÉTATS FINANCIERS	23
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	23
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL	24
ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	25
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	26
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS PROVISOIRES CONDENSÉS (NON AUDITÉS)	27
1. NATURE, ORGANISATION ET FINANCEMENT	27
2. NORMES DE PRÉSENTATION	28
3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES	29
4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE.....	29
5. CRÉANCES.....	30
6. AUTRES ACTIFS	31
7. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER	31
8. PRODUITS DIFFÉRÉS	32
9. FINANCEMENT PUBLIC DIFFÉRÉ	32
10. OBLIGATIONS LOCATIVES	32
11. GESTION DU CAPITAL	33
12. GESTION DU RISQUE ET INSTRUMENTS FINANCIERS.....	34
13. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS.....	38
14. AUTRES PRODUITS	39
15. CHARGES D’EXPLOITATION ET FRAIS D’ADMINISTRATION	39
16. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES	39
17. ÉVENTUALITÉS.....	39

COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

SOMMAIRE

La CCC opère au carrefour du commerce et des relations internationales pour aider les entreprises canadiennes à réussir sur les marchés étrangers de la passation des marchés publics, qui sont complexes et hautement concurrentiels. La stratégie d'entreprise de la CCC positionne la Corporation pour offrir aux exportateurs canadiens des services qui soutiennent la croissance de leurs flux de revenus internationaux, alignent ses activités sur les priorités internationales du gouvernement du Canada et d'adhérer aux normes les plus élevées en matière de conduite éthique des affaires.

Les résultats financiers de la Corporation s'appuient sur la stratégie à trois piliers définie dans le Plan d'entreprise 2024-25 (Plan): La croissance, l'excellence opérationnelle et l'amélioration de l'impact de la CCC par le biais de la gouvernance environnementale, sociale et d'entreprise.

Compte tenu du calendrier des exigences contractuelles spécifiques et des calendriers de livraison associés, des variations significatives des revenus et les opérations de la CCC sont attendues lorsque l'on compare des résultats d'une période à l'autre.

Pilier 1: Accroître les exportations canadiennes grâce au commerce inclusif

La stratégie de croissance de la CCC s'aligne sur les priorités du Canada en matière de commerce inclusif afin de garantir que les avantages et les retombées qui découlent du commerce soient partagés par tous.

Dans ses trois secteurs d'activité, la CCC a aidé les entreprises canadiennes à obtenir 3,5 milliards de dollars en valeur des contrats signés (VCS)¹ pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2024, dépassant l'objectif fixé dans le plan d'entreprise (de 2,1 milliards de dollars) et les résultats de la période comparative (de 1,8 milliard de dollars).

La CCC a également réalisé pour 1,2 milliard de dollars en opérations commerciales (OC)², reflétant les biens et les services livrés dans le cadre des contrats de la CCC. Ces résultats sont inférieurs aux objectifs du plan d'entreprise (de 9,6 millions de dollars) et représentent une diminution par rapport aux résultats de l'exercice précédent (de 1,1 milliard de dollars) compte tenu du calendrier des exigences contractuelles spécifiques et des calendriers de livraison associés.

¹ La VCS est une mesure non définie par les PCGR. La CCC l'utilise pour représenter la valeur des contrats conclus et de leurs modifications pendant un exercice financier donné. Elle mesure la valeur totale des biens et services à fournir pendant toute la durée d'un contrat et, par la même occasion, représente la valeur totale du contrat au moment de sa signature.

² Les OC est une mesure de l'activité économique non conforme aux PCGR. La CCC l'utilise pour représenter la valeur des biens et des services fournis dans le cadre d'un contrat au cours de l'exercice visée par le rapport.

La Corporation a réalisé 12,5 millions de dollars en produits tirés des frais de service, dépassant les objectifs du plan d'entreprise (de 3,4 millions de dollars), mais représentant une diminution par rapport aux résultats de l'exercice précédent (de 3,1 millions de dollars).

Pilier 2: Apporter de la Valeur aux Canadiens à travers l'efficacité opérationnelle

Offrir de la valeur au Canada grâce à l'excellence opérationnelle implique une rationalisation continue des activités pour la CCC et ses clients en optimisant les processus, les systèmes et la main-d'œuvre. Au cours de la période de six mois terminée le 30 septembre 2024, la CCC a continué d'améliorer son efficacité opérationnelle en faisant des investissements stratégiques dans l'innovation et la transformation du lieu de travail.

La CCC a réalisé un bénéfice net de 14,7 millions de dollars au cours de la période de six mois terminée le 30 septembre 2024, dépassant les objectifs du plan d'entreprise (de 11,4 millions de dollars), ainsi que les résultats de l'exercice précédent (de 0,9 million de dollars). L'écart favorable par rapport au plan et à l'exercice précédent est largement attribuable aux revenus plus élevés que prévu gagnés sur les soldes de trésorerie.

Le bénéfice net cumulatif de 14,7 millions de dollars, ainsi que le dividende compensatoire de 10,0 millions de dollars déclaré par le conseil d'administration au cours du premier trimestre ont entraîné une augmentation globale des bénéfices non répartis de 4,7 millions de dollars à 68,8 millions de dollars (par rapport à 64,1 millions de dollars au 31 mars 2024).

Pilier 3: Renforcer l'impact de la CCC grâce à des mesures environnementales, sociales et de gouvernance

Soucieuse de renforcer l'impact de la Corporation sur le plan environnemental, social et de la gouvernance d'entreprise (ESG), la CCC a lancé une stratégie ESG qui s'appuie sur des années de leadership en matière de conduite responsable des affaires dans l'ensemble de la famille fédérale. Elle jette les bases d'une surveillance et d'une transparence accrues afin de renforcer la gestion de l'environnement, d'accroître la mobilisation de tous les secteurs de l'industrie canadienne dans le commerce international et de renforcer l'influence de la communauté des exportateurs pour qu'ils mènent leurs activités internationales de manière responsable et durable.

La CCC a lancé son propre Code pour les exportateurs en mars 2023 afin de définir les attentes dans les domaines liés à la conduite responsable des affaires, aux droits de la personne, au travail et à la traite des êtres humains, ainsi qu'aux chaînes d'approvisionnement responsables. En date du 30 septembre 2024, le Code a été reconnu par 119 exportateurs canadiens, une partie importante de l'objectif de la CCC de sensibiliser la communauté des exportateurs à la conduite responsable des affaires. En outre, jusqu'à présent cette année la CCC a incité 11 exportateurs à mettre en œuvre ou à améliorer leurs politiques, procédures ou programmes de formation des employés en matière d'intégrité.

La section des commentaires et analyse de la direction portant sur la gestion des risques fournit des détails supplémentaires sur l'application des principes ESG par la CCC.

FONDEMENT DE LA PRÉPARATION ET DE LA DIVULGATION

Les commentaires et l'analyse de la direction ont été préparés conformément à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sous les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État et ne constituent pas des commentaires et analyse de la direction complètes. Ils doivent être lus parallèlement avec les états financiers annuels vérifiés de la Corporation et les notes complémentaires pour l'exercice clos le 31 mars 2024. Tous les montants présentés sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Énoncés prospectifs

Le présent document contient des projections et d'autres déclarations prospectives qui obligent la direction à formuler des hypothèses soumises à des risques et à des incertitudes. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes évoquées dans ces énoncés prospectifs. L'explication de ces risques et incertitudes figure à la section sur les risques.

Normes internationales d'information financière

Les états financiers sont préparés conformément aux normes comptables IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Selon les normes IFRS, les résultats financiers de la Corporation commerciale Canadienne (« CCC » ou « la Corporation ») sont présentés à titre de mandataire. Toutefois, dans son rôle de maître d'œuvre, la CCC reste contractuellement tenue de veiller à la conclusion des contrats avec les acheteurs étrangers et de veiller à ce que les conditions des contrats soient respectées, quelle que soit la qualité du rendement de l'exportateur canadien.

Mesures non conformes aux PCGR

La Corporation utilise également certaines mesures financières non définies par les PCGR pour évaluer son rendement. Les mesures non définies par les PCGR sont précisées et nuancées chaque fois qu'elles sont présentées.

Contrats de valeur élevée

Historiquement, les contrats importants ont eu un impact significatif sur les états financiers de la Corporation. Ceux-ci peuvent entraîner des variations significatives de certains montants d'une année sur l'autre dans l'état de la situation financière et dans l'état du résultat global. Le plus important de ces contrats est le contrat pluriannuel du Programme des brigades blindées (« PBB ») d'une valeur de plusieurs milliards de dollars. L'ampleur du contrat est telle que le PBB est présenté séparément dans certaines sections des commentaires et de l'analyse de la direction (comme indiqué).

Opérations de change

Les contrats que la Corporation conclut avec des acheteurs étrangers sont assortis à des contrats correspondants, d'une valeur équivalente compte tenu de la devise, signés avec des exportateurs canadiens. Cette concordance des devises pour les rentrées de fonds et les paiements contractuels limite le risque lié aux opérations de change de la CCC. Dans les cas où le paiement entre les parties est effectué en monnaie différente, la Corporation peut conclure des contrats de change à terme. La majorité des opérations de la CCC sont effectuées en dollars américains (USD). Comme la monnaie de référence de la CCC est le dollar canadien, les résultats déclarés peuvent être touchés par les fluctuations des taux de change.

STRUCTURE HIÉRARCHIQUE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

La CCC travaille avec des exportateurs de tous les secteurs industriels du Canada par le biais de ses trois principaux secteurs d'activité.

Accord sur le partage de la production de défense (APPD)

La CCC soutient une importante activité d'exportation canadienne dans le cadre de l'Accord sur le partage de la production de défense (APPD). L'APPD permet aux exportateurs canadiens de participer à des appels d'offres en faisant partie de la base d'approvisionnement national du département de la Défense (DoD) des États-Unis. En facilitant l'accès de cette manière, la CCC offre aux exportateurs canadiens des occasions d'affaires qui stimulent les exportations et les emplois au Canada, tout en générant des avantages économiques au Canada et aux États-Unis.

L'APPD continue de soutenir la sécurité collective du Canada et des États-Unis en tirant parti des forces industrielles et technologiques de chaque pays pour répondre aux besoins respectifs en matière d'approvisionnement de matériel de défense. Le commerce transfrontalier lié à l'APPD offre également d'importantes possibilités aux entreprises de certains des secteurs les plus innovateurs du Canada.

Le budget fédéral de 2021 a rétabli un crédit annuel de 13,0 millions de dollars pour l'administration de l'APPD. Ce crédit a été augmenté à 13,8 millions de dollars à partir de l'exercice 2023-24.

Maître d'œuvre international (MOI)

Le secteur d'activité du service de maître d'œuvre international (MOI) de la Corporation est un service tarifé qui établit des contrats de gouvernement à gouvernement (GÀG) avec des acheteurs gouvernementaux étrangers et des contrats correspondants avec des exportateurs canadiens. La Corporation travaille avec des exportateurs canadiens de toutes tailles, dans des secteurs industriels canadiens diversifiés. L'objectif de ces activités commerciales est d'accroître le volume des exportations et le nombre d'exportateurs que la CCC sert, tout en appuyant les priorités du gouvernement du Canada. Chaque contrat est unique et la garantie d'exécution des contrats de la CCC incite davantage les gouvernements étrangers à faire appel

à l'expertise canadienne pour des projets stratégiques prioritaires (sécurité alimentaire, transport, infrastructure, sécurité nationale, etc.).

Les accords de concession portent sur l'exploitation de loteries électroniques par un exportateur canadien dans divers pays.

Approvisionnement pour le compte d'autres ministères du gouvernement du Canada (Approvisionnement)

La CCC aide les ministères et les organismes du gouvernement du Canada à répondre aux besoins urgents et complexes en matière d'approvisionnement. Pour ce faire, elle doit trouver des biens et des services qui permettent de respecter divers engagements internationaux ou de répondre à des besoins de programmes. La Corporation perçoit des frais pour couvrir les coûts de gestion de ces programmes.

VALEUR DES CONTRATS SIGNÉS (VCS)

La CCC utilise la VCS (une mesure non définie par les PCGR) pour représenter la valeur des contrats conclus et de leurs modifications pendant un exercice financier donné. Elle mesure la valeur totale des biens et services à fournir pendant toute la durée d'un contrat et, par la même occasion, représente la valeur totale du contrat au moment de sa signature.

Le cycle de vente pour les marchés publics internationaux se mesure souvent en années et est sujet à des impacts liés aux événements politiques et économiques internationaux. Par conséquent, des variations significatives de la VCS sont normales lorsque l'on compare les résultats d'une année à l'autre et les résultats d'un cycle économique qui peut être difficile à prévoir et à reproduire de manière cohérente.

Comparaison d'un exercice à l'autre

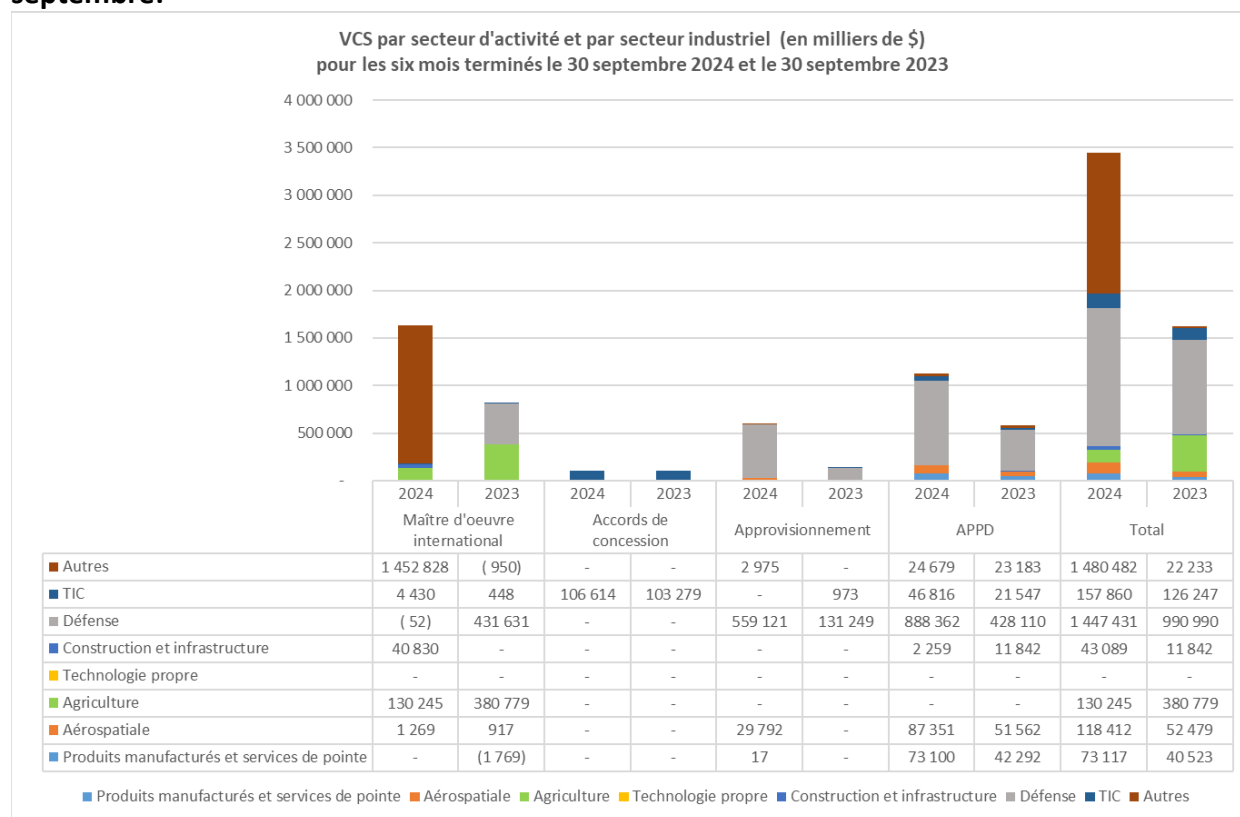
La VCS pour les trois secteurs d'activité pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2024 est de 3,5 milliards de dollars. L'augmentation de 1,8 milliard de dollars (plus de 100%) par rapport au 1,6 milliard de dollars pour la même période de l'année précédente est attribuable à plusieurs facteurs, dont :

- L'augmentation de VCS dans le service MOI (augmentation de 818,5 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent), principalement due à la signature du contrat RescEU avec cinq des six nations européennes. Ce contrat devrait être livré au cours des sept prochaines années.
- L'augmentation de VCS dans l'APPD (augmentation de 544,0 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent), attribuable à une augmentation de contrats. Ce résultat s'inscrit dans la stratégie proactive visant à continuer à renforcer les résultats de ce secteur d'activité mandaté, administré pour le compte du gouvernement du Canada.

VCS par secteur d'activité pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 30 septembre:

VCS par secteur d'activité (en milliers de \$)	Pour les trois mois terminés le 30 septembre,				Pour les six mois terminés le 30 septembre,				En % du total	
	2024	2023	Écart en \$	Écart en %	2024	2023	Écart en \$	Écart en %	2024	2023
	Maître d'oeuvre international	1 447 636 \$	(53 389) \$	1 501 025 \$	> 100 %	1 629 550 \$	811 056 \$	818 494 \$	> 100 %	47 %
Accords de concession	52 284	53 804	(1 520)	(3 %)	106 614	103 279	3 335	3 %	3 %	6 %
Approvisionnement	35 233	72 644	(37 411)	(51 %)	591 904	132 222	459 682	> 100 %	17 %	8 %
APPD	431 667	214 529	217 138	> 100 %	1 122 567	578 536	544 031	94 %	33 %	36 %
Total	1 966 820 \$	287 588 \$	1 679 232 \$	> 100 %	3 450 635 \$	1 625 093 \$	1 825 542 \$	> 100 %	100 %	100 %

VCS par secteur d'activité pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 30 septembre:



Comme le montre le graphique ci-dessus, des progrès substantiels ont été réalisés dans le secteur autres avec l'addition des contrats RescEU, ainsi que dans le secteur d'activité de l'APPD et de l'approvisionnement dans le secteur de défense.

OPÉRATIONS COMMERCIALES (OC)

La CCC utilise les OC (une mesure de l'activité économique non conforme aux PCGR) pour représenter la valeur des biens et des services fournis dans le cadre d'un contrat au cours de l'exercice visée par le rapport.

Étant donné le statut de mandataire de la Corporation pour la présentation selon les Normes internationales d'information financière, les OC ne sont pas comptabilisées comme un produit. Les données relatives aux OC sont saisies pour mesurer l'impact de la Corporation sur l'économie canadienne et constituent le principal moteur des produits tirés des frais de service. Les produits tirés des frais de service de la CCC sont généralement proportionnels à ceux des OC. L'écart détaillé dans cette section s'applique également à l'analyse de l'écart lié aux frais de service.

Comparaison d'un exercice à l'autre

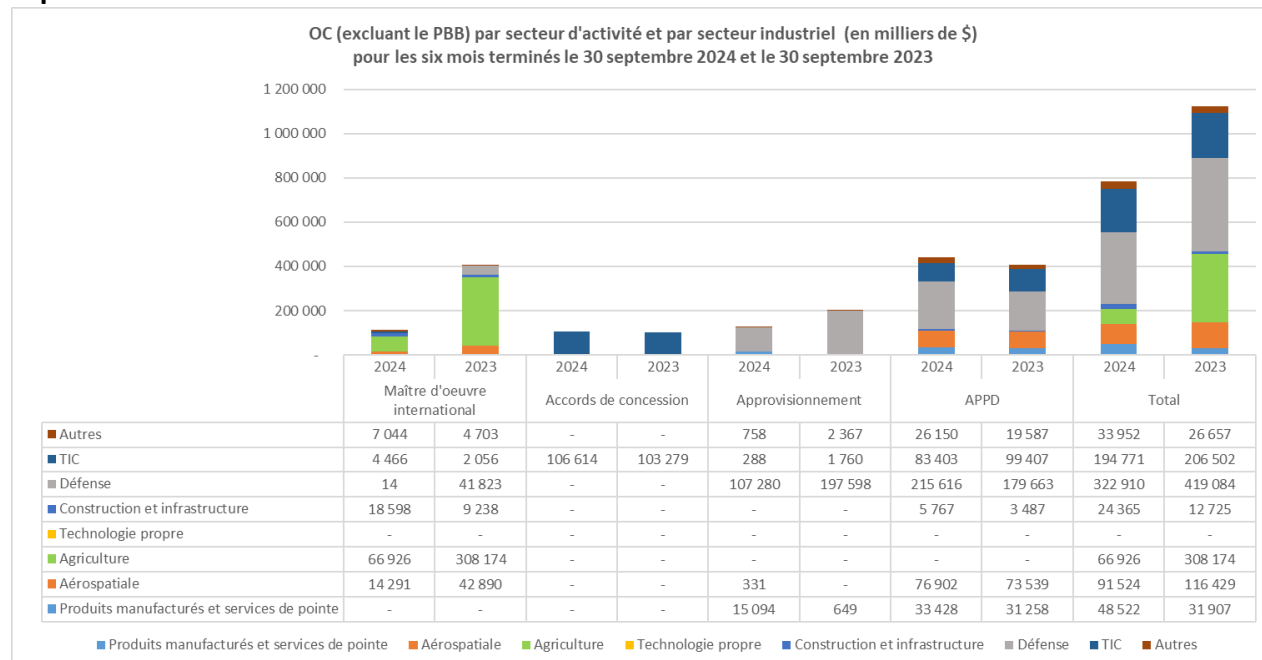
Compte tenu du calendrier des exigences contractuelles particulières et des calendriers de livraison associés, des variations significatives des OC sont attendues lors de la comparaison des résultats d'une période à l'autre. Le montant total des OC pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2024 s'élève à 1,2 milliard de dollars (une diminution de 1,1 milliard de dollars par rapport à l'année précédente). Ces résultats ont été générés à partir de :

- La diminution de 756,4 millions de dollars des OC du PBB par rapport à l'année précédente, attribuable à des changements dans le calendrier de livraison;
- La diminution de 297,5 millions de dollars des OC du MOI par rapport à l'année précédente, principalement attribuable à une baisse de la valeur des livraisons dans le secteur agricole (causée en partie par les prix du marché de la potasse, qui ont affecté la valeur du projet Canpotex avec le Bangladesh).

OC par secteur d'activité pour les périodes de trois mois et six mois terminés le 30 septembre:

Opérations commerciales par secteur d'activité (en milliers de \$)	Pour les trois mois terminés le 30 septembre,				Pour les six mois terminés le 30 septembre,				En % du total	
	2024	2023	Écart en \$	Écart en %	2024	2023	Écart en \$	Écart en %	2024	2023
	Maître d'oeuvre international	54 677 \$	188 489 \$	(133 812) \$	(71 %)	111 339 \$	408 884 \$	(297 545) \$	(73 %)	9 %
Accords de concession	52 284	53 804	(1 520)	(3 %)	106 614	103 279	3 335	3 %	9 %	5 %
Approvisionnement	92 639	79 356	13 283	17 %	123 751	202 374	(78 623)	(39 %)	10 %	9 %
APPD	219 826	224 358	(4 532)	(2 %)	441 266	406 941	34 325	8 %	37 %	18 %
Total excluant PBB	419 426 \$	546 007 \$	(126 581) \$	(23 %)	782 970 \$	1 121 478 \$	(338 508) \$	(30 %)	65 %	49 %
PBB	64 281	533 658	(469 377)	(88 %)	415 945	1 172 349	(756 404)	(65 %)	35 %	51 %
Total incluant PBB	483 707 \$	1 079 665 \$	(595 958) \$	(55 %)	1 198 915 \$	2 293 827 \$	(1094 912) \$	(48 %)	100 %	100 %

OC (à l'exclusion du PBB) par secteur d'activité pour la période de six mois terminée le 30 septembre:



RÉSUMÉ DES RÉSULTATS FINANCIERS

La Corporation a enregistré des résultats financiers favorables au cours de la période de six mois terminée le 30 septembre 2024 par rapport aux objectifs du plan d'entreprise et aux résultats de l'année précédente. Ces résultats sont principalement attribuables aux écarts importants dans les revenus gagnés sur les soldes de trésorerie détenus par la CCC, compensés par des dépenses d'exploitation supérieures aux prévisions.

Politique de gestion financière

La CCC planifie la viabilité financière et gère les excédents et les déficits sur des horizons pluriannuels. Cette approche tient compte de la longueur du cycle de vente des marchés publics internationaux et des effets des événements géopolitiques et économiques.

La politique de gestion financière de la CCC définit les conditions nécessaires au maintien d'un modèle d'autosuffisance financière à long terme. Elle exige de la CCC qu'elle maintienne des fonds propres suffisants pour honorer ses engagements et qu'elle entreprenne des investissements appropriés pour garantir l'efficacité et l'efficience opérationnelles et pour soutenir la main-d'œuvre, les installations, les systèmes et les processus de la Corporation.

Le cadre prend en compte quatre facteurs dans la gestion du capital et le suivi de la viabilité financière : le calendrier des produits et des charges contractuelles, les résultats nets des opérations, les besoins en fonds de roulement et la valeur nette.

Discussion sur le résultat global

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2024, la Corporation a enregistré un bénéfice net de 14,7 millions de dollars, soit une augmentation de 0,9 million de dollars par rapport au bénéfice net de 13,8 millions de dollars de l'exercice précédent. La société a obtenu une OC plus faible (comme indiqué dans les sections précédentes), ce qui s'est traduit par des produits tirés des frais de services de 12,5 millions de dollars, ce qui est également inférieur à celui de l'année précédente. L'écart favorable du bénéfice net est principalement attribuable à l'augmentation des produits financiers résultant de l'augmentation du solde de trésorerie et des taux d'intérêt (7,8 millions de dollars), et l'augmentation de financement public (2,3 millions de dollars) résultant de différences temporelles associées à l'augmentation des frais d'exploitation et d'administration. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la diminution des produits tirés des frais de services (3,1 millions de dollars) et à la hausse des charges d'exploitation et frais d'administration (5,7 millions de dollars).

Résultat global (en milliers de \$)	Pour les trois mois terminés le 30 septembre				Pour les six mois terminés le 30 septembre			
	2024	2023	Écart en \$	Écart en %	2024	2023	Écart en \$	Écart en %
Produits tirés des frais de service	8 468 \$	6 408 \$	2 060 \$	32 %	12 499 \$	15 648 \$	(3 149) \$	(20 %)
Produits financiers et Autres produit	6 019	2 324	3 695	> 100 %	13 399	5 552	7 847	> 100 %
Financement public	4 157	3 280	877	27 %	9 345	7 014	2 331	33 %
Charges *	9 191	7 224	1 967	27 %	20 307	14 577	5 730	39 %
Gain (perte) de change	(245)	520	(765)	< (100 %)	(193)	143	(336)	< (100 %)
Résultat net	9 208 \$	5 308 \$	3 900 \$	73 %	14 743 \$	13 780 \$	963 \$	7 %
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat global total	9 208 \$	5 308 \$	3 900 \$	73 %	14 743 \$	13 780 \$	963 \$	7 %

* Charges comprennent l'amortissement accéléré des actifs au titre de droits d'utilisation et des améliorations locatives résultant de la résiliation du bail de 1 707 \$ (nul en 2023) et 777 \$ (nul en 2023), respectivement, soit 2,5 millions de dollars en total.

PRODUITS TIRÉS DES FRAIS DE SERVICE

La Corporation perçoit des frais pour les services fournis dans le cadre de ses programmes de MOI et d'approvisionnement. Les frais du MOI sont généralement calculés en pourcentage de la valeur du contrat, les frais étant négociés contrat par contrat. Ils reflètent généralement le profil de risque d'un projet et les conditions concurrentielles du marché.

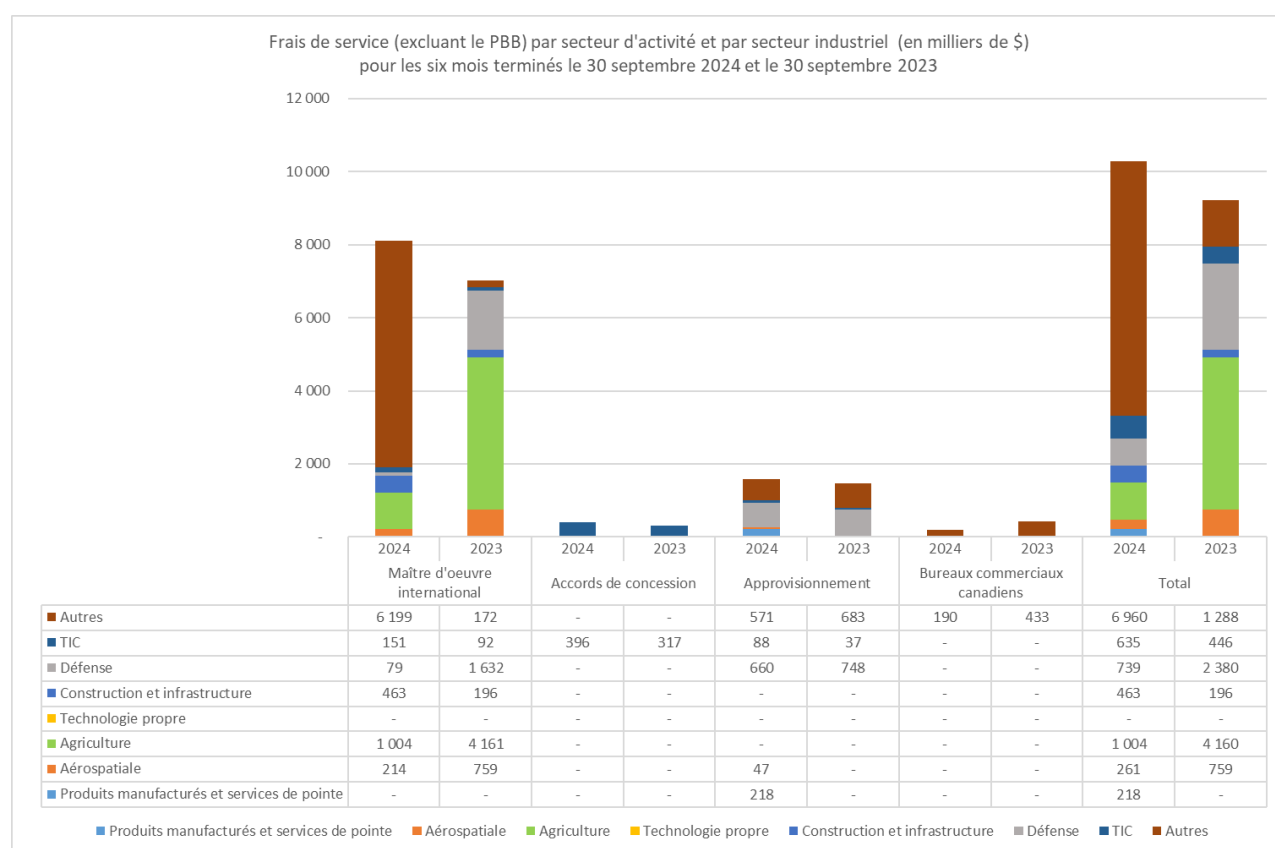
Les frais peuvent être comptabilisés différemment dans les produits, selon les obligations d'exécution se rapportant aux différents secteurs d'activité. Toutefois, la majorité d'entre eux sont enregistrés sur la base de la réalisation des activités nécessaires pour que l'exportateur canadien obtienne le droit d'être payé selon les modalités du contrat principal. Ces frais sont généralement proportionnels aux opérations commerciales. Les frais d'approvisionnement sont comptabilisés de manière linéaire.

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2024, les produits tirés des frais de service de 12,5 millions de dollars étaient 3,1 millions de dollars de moins que l'exercice précédent. Les frais de service sont généralement proportionnels aux OC.

Le tableau ci-dessous montre que la variation totale d'une année à l'autre est d'environ 20 %, ce qui est largement conforme à celle observée dans la variance des OC, à l'exception des produits tirés sur les avances pour certains projets qui ne sont pas reconnus comme OC.

Comme indiqué ci-dessus, cela est principalement dû aux baisses constatées dans le projet PBB, ainsi que dans les secteurs d'activité MOI et d'approvisionnement.

d'activité (en milliers de \$)	Pour les trois mois terminés le 30 septembre,				Pour les six mois terminés le 30 septembre,				En % du total	
	2024	2023	Écart en \$	Écart en %	2024	2023	Écart en \$	Écart en %	2024	2023
	Maître d'oeuvre international	6 959 \$	2 427 \$	4 532 \$	> 100 %	8 110 \$	7 011 \$	1 099 \$	16 %	65 %
Accords de concession	195	164	31	19 %	396	317	79	25 %	3 %	2 %
Approvisionnement	868	642	226	35 %	1 584	1 467	117	8 %	13 %	9 %
Bureaux commerciaux canadiens	80	135	(55)	(41 %)	190	433	(243)	(56 %)	2 %	3 %
Total excluant PBB	8 102 \$	3 368 \$	4 734 \$	> 100 %	10 280 \$	9 228 \$	1 052 \$	11 %	82 %	59 %
PBB	366	3 040	(2 674)	100 %	2 219	6 419	(4 200)	(65 %)	18 %	41 %
Total incluant PBB	8 468 \$	6 408 \$	2 060 \$	32 %	12 499 \$	15 648 \$	(3 148) \$	(20 %)	100 %	100 %



FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT

Le budget fédéral de 2021 reconnaissait l'importance du rôle de la CCC dans l'administration de l'APPD et rétablissait un crédit parlementaire annuel de 13,0 millions de dollars à compter de l'exercice 2022-2023. Ce crédit a été porté à 13,8 millions à partir de 2023-24 pour refléter les résultats des négociations collectives de 2023.

Étant donné que la CCC ne perçoit pas de charges pour les services fournis dans le cadre des contrats de l'APPD, ce crédit servira exclusivement à financer les charges de fonctionnement et

d'administration de l'APPD. Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2024, la Corporation a constaté un financement public de 9,3 millions de dollars, soit une augmentation de 2,3 millions de dollars, en compensation exacte des charges encourus pour l'administration de l'APPD. Cela résulte des différences temporelles associées à l'augmentation des charges d'exploitation et frais d'administration.

CHARGES D'EXPLOITATION ET FRAIS D'ADMINISTRATION

Les 20,2 millions de dollars de charges d'exploitation et frais d'administration de la Corporation pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2024 ont augmenté de 5,7 millions de dollars (par rapport aux 14,5 millions de dollars de l'exercice précédent). Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation de l'amortissement, de la rémunération du personnel et du calendrier de recours à des consultants pour divers projets d'excellence opérationnelle.

Au cours de la période courante, la CCC a augmenté ses charges d'amortissement (2,5 millions de dollars), principalement en raison de la résiliation de son précédent bail de bureaux. Ceci conclut la comptabilisation du bail précédent, qui comprenait également à la fois un amortissement accéléré de 1,7 million de dollars et un gain à la résiliation du bail de 2,5 millions de dollars comptabilisé au cours de l'exercice précédent.

La CCC a en outre engagé des charges accrues en matière de rémunération du personnel (1,7 million de dollars) en raison du pourvoi de postes vacants (comme prévu).

Charges d'exploitation et frais d'administration (en milliers de \$)	Pour les trois mois terminés le 30 septembre				Pour les six mois terminés le 30 septembre				En % du total	
	2024	2023	Écart en \$	Écart en %	2024	2023	Écart en \$	Écart en %	2024	2023
Rémunération du personnel et charges connexes	6 121 \$	4 977 \$	1 144 \$	23 %	11 440 \$	9 753 \$	1 687 \$	17 %	57 %	68 %
Amortissement*	127	154	(27)	(18 %)	2 816	305	2 511	> 100 %	14 %	2 %
Consultants	1 205	304	901	> 100 %	2 018	842	1 176	> 100 %	10 %	6 %
Services de gestion des contrats	750	650	100	15 %	1 500	1 300	200	15 %	7 %	9 %
Frais de déplacement et accueil	489	425	64	15 %	989	784	205	26 %	5 %	5 %
Logiciels, matériel informatique et soutien	315	185	130	70 %	566	374	192	51 %	3 %	3 %
Loyer et frais connexes	148	214	(66)	(31 %)	427	466	(39)	(8 %)	2 %	3 %
Communications	(89)	(3)	(86)	> 100 %	221	316	(95)	(30 %)	1 %	2 %
Autres charges	71	277	(206)	(74 %)	246	354	(108)	(31 %)	1 %	2 %
Total frais d'exploitation et d'administration	9 137 \$	7 183 \$	1 954 \$	27 %	20 223 \$	14 494 \$	5 729 \$	40 %	100 %	100 %

* L'amortissement comprend l'amortissement accéléré des actifs au titre de droits d'utilisation et des améliorations locatives résultant de la résiliation du bail de 1 707 \$ (nul en 2023) et 777 \$ (nul en 2023), respectivement, 2,5 millions de dollars en total.

La CCC évalue constamment les niveaux de charges pour faire des gains d'efficacité dans la mesure du possible. Elle assure une gestion constante de ses budgets à compter du début de l'exercice en vue de contrôler les charges en les comparant aux prévisions en volumes d'affaires et en produits. En outre, la CCC continue de renforcer sa culture de l'innovation, d'investir dans la transformation numérique et de mettre en œuvre des changements de processus pour améliorer l'efficacité et accroître la capacité des ressources existantes.

ANALYSE DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Les actifs et passifs comprennent les paiements effectués aux exportateurs canadiens avant d'être encaissés par les acheteurs étrangers, ainsi que les montants reçus des acheteurs

étrangers et autres qui n'ont pas encore été transférés aux exportateurs canadiens. Au fur et à mesure que les obligations contractuelles sont remplies, les soldes de trésorerie, de créances, de créditeurs et de charges à payer, qui représentent des montants à un moment précis, peuvent fluctuer considérablement.

Positions des actifs et des passifs

Au 30 septembre 2024, le total des actifs de 717,3 millions de dollars avait augmenté de 419,0 millions, soit de plus de 100 % par rapport à la fin de l'exercice précédent.

L'augmentation est principalement attribuable à :

- Une augmentation des soldes de trésorerie de 381,3 millions de dollars, principalement due à l'augmentation des paiements anticipés reçus des ministères du gouvernement du Canada, ainsi que des différences temporelles entre les paiements reçus des acheteurs étrangers et paiements connexes aux exportateurs canadiens. Cette augmentation a été favorisée par les fluctuations favorables des taux de change sur les soldes de trésorerie de la CCC et par les rendements plus élevés obtenus sur les soldes détenus en dépôt;
- Une augmentation des créances de 33,9 million de dollars, principalement attribuable au montant à recevoir du gouvernement du Canada relatif au crédit parlementaires de la Corporation.

Le total des passifs de 648,5 millions de dollars avait augmenté de 414,3 millions de dollars, soit de plus de 100 %, par rapport à la fin de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à :

- Une augmentation de 468,3 millions de dollars des avances principalement attribuables aux recettes des ministères du gouvernement du Canada, ainsi que des acheteurs étrangers;
- Une diminution compensatoire des créditeurs et charges à payer de 70,0 millions de dollars, principalement attribuable aux différences temporelles entre les paiements reçus des acheteurs étrangers et les paiements connexes aux exportateurs canadiens.

Les augmentations compensatrices du total de l'actif et du passif reflètent la nature des contrats gérés et l'incidence sur les soldes du calendrier des montants reçus et des paiements effectués.

Situation des capitaux propres

Les capitaux propres de la période ont augmenté de 4,7 millions de dollars, reflétant un bénéfice net cumulatif de 14,7 millions de dollars, réduit par le dividende de 10,0 millions de dollars déclaré au cours de l'exercice. Ces soldes comprennent un capital d'apport des actionnaires de 10,0 millions de dollars.

Aux (en milliers de \$)	le 30 septembre 2024	le 31 mars 2024	Écart en \$	Écar en %
Total des actifs	\$ 717,324	\$ 298,302	\$ 419,022	>100%
Total des passifs	648,510	234,231	414,279	>100%
Total des capitaux propres	68,814	64,071	4,743	7%
Total des passifs et des capitaux propres	\$ 717,324	\$ 298,302	\$ 419,022	>100%

Déclaration de dividendes

Le 5 juin 2024, conformément à sa politique de gestion financière et à sa politique en matière de dividendes, le Conseil d'administration de la Corporation a approuvé l'émission d'un dividende de 10,0 millions de dollar payable à son actionnaire.

DISCUSSION SUR LE PLAN D'ENTREPRISE

La Corporation opère sur des marchés mondiaux difficiles où les budgets gouvernementaux sont dynamiques et font l'objet de fréquents changements. La demande de solutions fabriquées au Canada varie en fonction de facteurs économiques et géopolitiques, ce qui accroît la complexité des ventes à l'exportation de gouvernement à gouvernement et la durée du cycle de vente. Face à ces incertitudes, la Corporation s'est engagée à mettre en place un modèle financier durable et prévoit que ses secteurs d'activité générateurs de frais atteindront au minimum le seuil de rentabilité chaque année. À cette fin, la CCC s'engage dans une gestion financière prudente, investit stratégiquement dans des capacités essentielles et se concentre sur la création de valeur pour les intervenants canadiens.

Comparaison des résultats financiers avec le plan d'entreprise de 2024-2025

Le Plan d'entreprise 2024-2025 à 2028-2029 de la CCC a été approuvé par le conseil d'administration de la Corporation et soumis, tel que requis, au ministre de la Promotion des exportations, du Commerce international et du Développement économique. L'analyse ci-dessous reflète le plan révisé tel qu'approuvé par les administrateurs et reflète les mesures de réduction des dépenses découlant du budget fédéral 2023.

La solide performance financière de la Corporation par rapport aux prévisions pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2024 est principalement attribuée à l'augmentation des produits financiers et autres, comme indiqué ci-dessous. La CCC a réalisé un bénéfice net de 14,7 millions de dollars, ce qui représente un écart positif important de 11,4 millions de dollars par rapport au bénéfice net budgétisé indiqué dans le plan, qui prévoyait 3,3 millions de dollars.

Plusieurs facteurs ont contribué à ces résultats :

- L'augmentation des produits financiers et autres (8,8 millions de dollars) par rapport au Plan est le résultat de taux d'intérêt plus élevés combinés à des soldes de trésorerie plus importants que prévu en raison du moment de réception des avances ;
- Ceci a été partiellement compensé par l'écart des dépenses (2,6 millions de dollars) qui était également supérieur au plan et était principalement dû à la résiliation du bail.

Le financement public est comptabilisé comme une compensation des coûts engagés dans le cadre de l'administration de l'APPD. Le financement est plafonné au montant des crédits parlementaires approuvés. Le financement depuis le début de l'année a été de 2,0 millions de dollars supérieur au budget initial, ce qui correspond à des dépenses de l'APPD plus élevées que prévu.

Le tableau ci-dessous présente les résultats financiers comparés au Plan d'entreprise pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2024.

	Pour les six mois terminés le 30 septembre 2024				2024-2025
	Premier trimestre		Écart		
	Montant réel	Objectif	En \$	En %	
VCS (en milliers de \$)	3 450 635 \$	1 357 500 \$	2 093 135 \$	> 100 %	3 811 500 \$
OC (en milliers de \$)	1 198 915 \$	1 208 466 \$	(9 551) \$	(1 %)	2 433 197 \$
	Premier trimestre		Écart		2024-2025
	Montant réel	Objectif	En \$	En %	Objectif
Résultat net (en milliers de \$)					
Produits					
Frais de service	12 499 \$	9 111 \$	3 388 \$	37 %	21 838 \$
Produits financiers et Autres produits	13 399	4 574	8 825	> 100 %	6 659
	25 898	13 685	12 213	89 %	28 497
Financement public	9 345	7 315	2 030	28 %	13 792
Charges					
Charges liées à l'APPD	9 345	8 443	902	11 %	15 919
Charges non liées à l'APPD	10 962	9 241	1 721	19 %	17 424
	20 307	17 684	2 624	15 %	33 343
Gain (perte) de change	(193)	-	(193)	> 100 %	-
Résultat net	14 743 \$	3 316 \$	11 427 \$	> 100 %	8 946 \$

* Les charges comprennent l'amortissement accéléré des actifs au titre de droits d'utilisation et des améliorations locatives résultant de la résiliation du bail de 1 707 \$ (nul en 2023) et 777 \$ (nul en 2023), respectivement, 2,5 millions de dollars en total.

ENGAGEMENT DE LA CCC À L'ÉGARD DE LA GESTION DU RISQUE

Le cadre de gestion des risques d'entreprise (GRE) de la CCC favorise et maintient une culture de sensibilisation aux risques qui excelle dans l'identification, l'évaluation et la gestion des risques pour la

CCC de manière continue, proactive et systématique. La stratégie de gestion de ces risques est discutée en détail dans le rapport annuel 2023-2024 de la Société.

PRINCIPAUX RISQUES AUXQUELS LA CCC EST CONFRONTÉES

Les risques évoqués ci-dessous existent dans le contexte d'un environnement commercial complexe qui reflète la guerre continue en Ukraine, les taux d'intérêt élevés et la tendance à un plus grand protectionnisme au sein des marchés clés de CCC.

Risque de réputation (à l'échelle de l'entité)

Ce risque est lié au fait que « les actions ou inactions de la CCC ont pour effet de ternir la réputation de la CCC auprès des intervenants, des acheteurs ou des exportateurs canadiens ». Le rôle de la CCC dans la vente de produits et services de défense à l'échelle internationale peut entraîner des problèmes de réputation. La Corporation communique régulièrement avec tous les intervenants et veille à ce que ses activités soient conformes à la politique commerciale internationale du gouvernement du Canada. Avec l'aggravation des tensions mondiales, ce risque est accru.

La CCC s'efforce de maintenir une solide réputation auprès de ses intervenants, des exportateurs et des acheteurs étrangers. L'un des principaux facteurs de risque pour la réputation de la CCC est l'incapacité à honorer ses contrats d'exportation. Ce risque est atténué par un contrôle préalable rigoureux des opérations intégrant les pratiques exemplaires environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), notamment la conduite responsable des affaires (CRA). Au cours de l'année, les progrès réalisés sur des projets d'exportation clés qui se heurtaient à certains obstacles ont contribué à réduire le risque de réputation auprès des acheteurs étrangers.

Ressources humaines et risques organisationnels (entreprise)

Ce risque reflète la possibilité de « ne pas avoir la bonne structure d'entreprise ou le bon nombre de personnes ou les compétences requises pour répondre aux attentes des clients et aux objectifs généraux de l'entreprise ». La Corporation continue de subir les effets de l'augmentation du nombre de départs à la retraite et d'un marché du travail concurrentiel, ce qui a entraîné une perte en matière de savoir de l'entreprise et d'expérience au sein de la main-d'œuvre de la CCC. Il est prévu que cette tendance se poursuivra dans les années à venir. Le manque de personnel peut également contribuer au risque d'exécution, en rapport avec les priorités de la CCC. La Corporation a lancé un plan stratégique de ressources humaines sur trois ans afin de s'assurer que les compétences et les niveaux de personnel appropriés sont disponibles pour soutenir les opérations de la CCC.

Risque de sécurité (entreprise)

Ce risque est lié à la « sauvegarde du personnel de la Corporation, de ses biens précieux (notamment les renseignements) et la poursuite de la fourniture des services essentiels dans des circonstances imprévues ». Le niveau de menace pour la sécurité de la CCC reflète son rôle dans le soutien au programme d'aide à l'Ukraine du gouvernement du Canada, ce qui pourrait entraîner

une augmentation des cyberattaques et de l'ingérence étrangère. En tant que membre du Centre canadien pour la cybersécurité, la CCC est informée de toute menace, réelle ou perçue, et peut évaluer et adapter continuellement ses systèmes et processus.

En outre, la main-d'œuvre hybride de la CCC continue de poser des problèmes de sécurité en ce qui concerne l'accès à distance des employés aux données et aux renseignements de la CCC et la manipulation de documents papier en dehors des bureaux de la CCC. La formation continue à la cybersécurité et à la gestion de l'information vise à garantir que les employés gèrent ces risques de manière appropriée.

Risque financier (à l'échelle de l'entité)

Ce risque est lié à la possibilité que « la situation financière de la CCC ne puisse pas répondre à ses besoins de liquidités ou soutenir les exigences de capital compte tenu de l'exposition au risque de la Corporation ». Un profil de risque croissant reflète un manque potentiel de recettes dans les années à venir, alors qu'un important projet d'exportation générant des frais de service arrive à son terme. La CCC reçoit une dotation pour ses activités de soutien à l'APPD, mais tous les autres secteurs d'activité doivent générer des produits suffisants pour être financièrement viables. Le déficit de recettes peut se creuser si l'on ne parvient pas à obtenir de nouvelles activités générant des frais de service récurrentes. Bien que les prévisions montrent une stabilité des recettes, le calendrier et la certitude de l'attribution des contrats d'exportation peuvent varier considérablement en raison d'événements indépendants de la volonté de la CCC. L'accent mis sur les activités de développement commercial axées sur les industries clés et les acheteurs étrangers devrait permettre de combler le déficit de financement potentiel.

AUTRES RISQUES GÉRÉS PAR LA CCC

Outre les risques susmentionnés qui sont les plus importants pour la CCC, le programme de GRE de la Corporation gère également les huit risques suivants.

Risques d'entreprise

Les risques d'entreprise suivants sont ceux qui sont susceptibles d'entraver la capacité de la Corporation d'atteindre ses objectifs généraux.

- ***Risque associé au mandat***

Ce risque est lié au fait que la CCC opère « dans des activités qui dépassent son mandat, ou que ses services ne lui permettent pas de remplir son mandat avec succès ». Les orientations ministérielles données par la déclaration annuelle des priorités et des responsabilités constituent le cadre général autour duquel le Plan d'entreprise de la Corporation est élaboré. Le Plan d'entreprise décrit les activités et les stratégies de l'entreprise à entreprendre au cours de la période de planification quinquennale. Le Comité de la haute direction et le Comité des risques et des opportunités constituent les structures de gouvernance interne qui garantissent que la Corporation reste dans le cadre de ces paramètres.

- **Risque lié à la conduite responsable des affaires**

Le risque lié à la RBC est lié à l'éventuelle « incapacité d'agir de manière responsable, d'atténuer les problèmes liés à la corruption, de garantir le respect des droits de la personne et de protéger l'environnement contre des retombées négatives susceptibles d'entraîner une mauvaise perception de l'organisation par le public ».

La CCC est consciente de la nécessité de veiller à ce que les projets d'exportation qu'elle soutient restent exempts de corruption et n'empiètent pas sur les droits de la personne. Au cours de l'année, la Corporation a continué à promouvoir son « Code pour les exportateurs », qui reflète l'engagement de la CCC envers les critères ESG et le soutien aux objectifs de développement durable des Nations Unies. Le Code décrit les attentes de la CCC en matière de travail et de droits de la personne, de santé et de sécurité, de protection de l'environnement, de chaînes d'approvisionnement transparentes et responsables, et de respect des lois, notamment celles qui interdisent les pots-de-vin et la corruption. Il s'applique à tous les exportateurs travaillant avec la CCC ainsi qu'à leurs employés et sous-traitants.

Le Comité de conformité en matière d'intégrité et le Comité des droits de la personne de la Corporation continuent de perfectionner leurs processus afin d'atténuer les conséquences négatives éventuelles de la conclusion de transactions d'exportation entachées d'irrégularités. Enfin, la formation continue sur la conduite responsable des affaires pour les employés permet de s'assurer que les critères ESG restent prioritaires lorsque la Corporation cherche à conclure de nouveaux contrats d'exportation.

Risques d'entreprise

Il s'agit des risques liés à la gestion de l'information de la Corporation, aux systèmes d'information, aux personnes, à ses politiques et procédures et à la planification de la continuité des opérations. Les risques d'entreprise suivants sont gérés par chaque unité opérationnelle et fonctionnelle, sous la responsabilité de son vice-président.

- **Risque lié à la gestion de l'information et à la gouvernance des données**

Ce risque est lié au fait que « les renseignements (électroniques et sur papier) ne sont pas gérés de manière sûre qui en protège l'intégrité et la conservation, ce qui entraîne une prise de décision inefficace ».

La CCC gère les renseignements sensibles obtenus auprès des exportateurs et des acheteurs étrangers. Elle génère également ses propres renseignements sensibles par le biais d'activités d'entreprise telles que celles liées à la gestion des ressources humaines. La gouvernance de ces renseignements incombe au comité directeur interfonctionnel de la gestion de l'information et des technologies de l'information (GI/TI), qui se réunit tous les

mois et se concentre sur la mise en œuvre du programme de gestion de l'information et de gouvernance des données de la Corporation, approuvé en 2023–2024.

- **Risque associé au système d'information** Ce risque est lié au fait que « les systèmes d'information appropriés ne sont pas disponibles ou ne génèrent pas suffisamment de données pertinentes pour la prise de décision de manière efficiente et efficace ».

Pour faire face aux menaces liées à la cybersécurité, la CCC est membre du Centre canadien de cybersécurité et aligne sa disposition de sécurité sur le Cybersecurity Framework (cadre de cybersécurité) du National Institute of Standards and Technology. En outre, le programme de sensibilisation et de formation à la cybersécurité mis en place par la CCC à l'intention de ses employés contribue à réduire les risques en matière de cybersécurité. Pour que la Corporation reste tournée vers l'avenir, une feuille de route triennale sur la cybersécurité a été mise en œuvre sous la direction du comité directeur de la GI/TI.

- **Risque associé aux politiques, aux processus et à la passation de marché** Le risque de « pertes financières ou d'utilisation inefficace des ressources pouvant résulter de l'absence de politiques, de systèmes et de processus appropriés ».

Au cours des deux dernières années, un certain nombre d'employés ont été intégrés ou mutés à de nouveaux postes au sein de la CCC. Cela accroît potentiellement le risque lié aux erreurs dans les procédures de passation des marchés. Ces erreurs peuvent entraîner des retards dans les projets ou une baisse de la satisfaction des clients à l'égard des services de la CCC. Des erreurs plus importantes (par exemple, des processus de diligence raisonnable défectueux) pourraient entraîner des pertes financières si les contrats d'exportation de la CCC étaient affectés. Étant donné que les contrats d'exportation sont approuvés et supervisés par différentes unités opérationnelles, la probabilité d'un échec important du processus reste faible.

La direction entreprend un examen des processus de passation des marchés de la CCC pour s'assurer que des gains d'efficacité optimaux sont en place, y compris des solutions technologiques dans la mesure du possible.

Risques transactionnels

Cette catégorie de risque gérée par la CCC reflète les risques liés aux transactions d'exportation. La Corporation est soucieuse du besoin de protéger l'actionnaire au moyen d'une gestion prudente et efficace de ce type de risque. Outre le risque lié au rendement associé au rendement des exportateurs évoqué ci-dessus, les risques transactionnels suivants sont évalués avant la conclusion des contrats d'exportation.

- **Risque associé au rendement des exportateurs**
Ce risque est lié à l'éventuelle « incapacité à fournir les biens et services promis à la CCC au titre de ses responsabilités dans le cadre du contrat national ». La résilience financière dont

a fait preuve le portefeuille d'exportateurs de la CCC après la pandémie, les problèmes de chaîne d'approvisionnement et les hausses d'inflation et de taux d'intérêt qui ont suivi la pandémie ont permis à la direction de réduire ce niveau de risque par rapport à l'année précédente. La direction continuera à surveiller le rendement des exportateurs tout au long de l'année à venir.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. Elle est également chargée de veiller à ce que toutes les autres informations présentées dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, and celles contenues dans les états financiers trimestriels. Ces états financiers trimestriels n'ont pas été audités ou examinés par un vérificateur externe.

À notre connaissance, les états financiers trimestriels non audités donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière et des résultats et flux de trésorerie de la Corporation, à la date donnée et pour la période visée.

Président et
chef de la direction,



Bobby Kwon

Ottawa, Canada
Le 21 novembre 2024

Vice-présidente, Services corporatifs
et chef de la direction financière,



Juliet Woodfield

ÉTATS FINANCIERS PROVISOIRES CONDENSÉS (NON AUDITÉS)

État de la situation financière (non audité)

Aux	Notes	30 septembre 2024	31 mars 2024
ACTIFS			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	661 250 \$	279 922 \$
Créances	5, 12	45 479	11 586
Autres actifs	6	1 075	901
		707 804	292 409
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles		7 078	1 564
Actifs au titre de droits d'utilisation		2 442	4 329
		9 520	5 893
Total des actifs		717 324 \$	298 302 \$
PASSIFS			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer	7, 12	22 287 \$	92 269 \$
Avances		604 309	136 005
Produits différés	8	1 986	2 529
Obligations locatives	10	288	171
Avantages du personnel		747	685
		644 064	231 659
Passifs non courants			
Obligations locatives	10	4 446	2 572
Avantages du personnel		-	-
		4 446	2 572
Total des passifs		648 510	234 231
CAPITAUX PROPRES			
Capital d'apport		10 000	10 000
Bénéfices non répartis		58 814	54 071
Total des capitaux propres		68 814	64 071
Total des passifs et des capitaux propres		717 324 \$	298 302 \$
Engagements locatifs	10		
Éventualités	17		

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

La publication de ces états financiers a été approuvée le 21 novembre 2024

Président et chef de la direction



Bobby Kwon

Vice-présidente, Services corporatifs



Juliet S. Woodfield, FCPA, FCA

État du résultat global (non audité)

	Notes	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six mois terminés le 30 septembre	
		2024	2023	2024	2023
PRODUITS					
Frais de service	13	8 468 \$	6 408 \$	12 499 \$	15 648 \$
Produits financiers		5 982	2 285	13 320	5 490
Autres produits	14	37	39	79	62
		14 487	8 732	25 898	21 200
FINANCEMENT PUBLIC					
Crédit parlementaire	9	4 157	3 280	9 345	7 014
		4 157	3 280	9 345	7 014
CHARGES					
Charges d'exploitation et frais d'administration	15	9 137	7 183	20 223	14 494
Charges financières	10	54	41	84	83
		9 191	7 224	20 307	14 577
Résultat net avant gain (perte) de change		9 453	4 788	14 936	13 637
Gain (perte) de change		(245)	520	(193)	143
Résultat net		9 208 \$	5 308 \$	14 743 \$	13 780 \$
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL ÉLÉMENTS QUI NE SERONT PAS RECLASSÉS DANS LE RÉSULTAT NET					
Résultat global total		9 208 \$	5 308 \$	14 743 \$	13 780 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

État des variations des capitaux propres (non audité)

Pour les trois et six mois terminés le 30 septembre 2024	Note	Capital d'apport	Bénéfices non répartis	Total
SOLDE AU 31 MARS 2024		10 000 \$	54 071 \$	64 071 \$
Résultat net			14 743	14 743
Résultat global total			-	-
Dividende	11		14 743	14 743
			(10 000)	(10 000)
SOLDE AU 30 SEPTEMBRE 2024		10 000 \$	58 814 \$	68 814 \$

Pour les trois et six mois terminés le 30 septembre 2023	Note	Capital d'apport	Bénéfices non répartis	Total
SOLDE AU 31 MARS 2023		10 000 \$	34 611 \$	44 611 \$
Résultat net			13 780	13 780
Résultat global total			-	-
			13 780	13 780
			-	-
SOLDE AU 30 SEPTEMBRE 2023		10 000 \$	48 391 \$	58 391 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

	Notes	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six mois terminés le 30 septembre	
		2024	2023	2024	2023
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION					
Résultat net		9 208 \$	5 308 \$	14 743 \$	13 780 \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation:					
Amortissement d'immobilisations corporelles		75	78	929	153
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation		52	76	1 887	152
Charges pour avantages du personnel		31	46	62	93
Avantages du personnel payés		-	(71)	-	(71)
(Gain) perte de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		3 530	(1 025)	3 103	(386)
Variation du fonds de roulement provenant des:					
Créances	5, 12	(13 573)	1 255	(33 893)	(7 799)
Autres actifs	6	111	9	(174)	(30)
Créditeurs et charges à payer	7, 12	(8 292)	9 153	(70 656)	1 776
Avances		200 803	(10 447)	468 304	(98 971)
Produits différés	8	(178)	(515)	(543)	(914)
Financement public différé	9	(4 158)	(3 280)	4 447	5 986
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités d'exploitation avant intérêts		187 609	587	388 209	(86 231)
Intérêts perçus					
Intérêts payés	10				
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités d'exploitation		187 609	587	388 209	(86 231)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(5 757)	(4)	(5 768)	(26)
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement		(5 757)	(4)	(5 768)	(26)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					
Remboursement sur le principal des obligations locatives	10	(69)	(130)	(210)	(258)
Avantages incitatifs à la location	10	2 200	-	2 200	-
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités de financement		2 131	(130)	1 990	(258)
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		(3 530)	1 025	(3 103)	386
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de		180 453	1 478	381 328	(86 129)
Trésorerie au début de l'exercice		480 797	162 430	279 922	250 037
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		661 250 \$	163 908 \$	661 250 \$	163 908 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Intérêts encaissés		6 376 \$	2 265 \$	11 997 \$	5 211 \$
Intérêts payés		64 \$	41 \$	84 \$	83 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS PROVISOIRES CONDENSÉS (NON AUDITÉS)

1. NATURE, ORGANISATION ET FINANCEMENT

La Corporation commerciale canadienne (la Corporation) a été établie en 1946 en vertu de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* (Loi sur la CCC). Étant une société d'État mandataire, appartenant entièrement au gouvernement du Canada, la Corporation est visée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP). La Corporation est responsable de ses affaires devant le Parlement par l'entremise de la ministre de la Promotion des exportations, du Commerce international et du Développement économique (la Ministre). La Corporation est établie et exerce ses activités au Canada avec son siège social se trouvant au 350, rue Albert à Ottawa, en Ontario.

La Corporation agit comme maître d'œuvre pour les exportateurs canadiens lorsque des gouvernements étrangers, des organisations internationales ou des acheteurs étrangers du secteur privé veulent acheter des produits et services du Canada par l'entremise du gouvernement du Canada. La Corporation conclut des contrats de maître d'œuvre avec ces acheteurs étrangers ainsi que des contrats domestiques correspondants avec des exportateurs canadiens. De plus, la Corporation conclut certains accords de services d'approvisionnement visant à fournir des biens et des services destinés aux utilisateurs à l'échelle internationale au nom du gouvernement du Canada et de gouvernements étrangers.

Les activités de la Corporation sont financées au moyen des produits générés par les frais de service facturés et complétés par crédit parlementaire.

En septembre 2008, la Corporation, de même qu'un certain nombre d'autres sociétés d'État, a fait l'objet d'une instruction (C.P. 2008-1598) en application de l'article 89 de la *LGFP*, intitulée *Décret d'instruction pour les sociétés d'État mères impliquées dans des prêts commerciaux à prendre en considération l'intégrité personnelle de ceux à qui ils prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du gouvernement pour améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales*. La Corporation a mis en œuvre l'instruction, entrée en vigueur le 1 janvier 2010 et est demeurée en règle avec cette directive depuis.

En juillet 2015, la Corporation a fait l'objet d'une instruction (C.P. 2015-1110) en application de l'article 89 de la *LGFP*, afin d'harmoniser ses pratiques, directives et politiques en matière de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor. Le tout devant se faire de manière cohérente avec les obligations juridiques de la Corporation et la mise en application devant être présentée dans son prochain Plan d'entreprise. La Corporation a mis en œuvre la directive en août 2016 et est demeurée en règle avec cette directive depuis.

La Corporation n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. NORMES DE PRÉSENTATION

(a) Conformité aux normes comptables IFRS

Les présents états financiers provisoires condensés ont été préparés conformément à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État basé sur les normes comptables IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), adoptées dans les états financiers annuels audités de la Corporation en date de et pour l'exercice clos le 31 mars 2024. Ces états financiers provisoires condensés ne comprennent pas toute l'information requise pour les états financiers complets de l'exercice et doivent être lus conjointement avec le rapport annuel et les états financiers audités de la Corporation pour l'exercice clos le 31 mars 2024.

(b) Base d'évaluation

Les états financiers sont fondés sur la base du coût historique, à l'exception des postes qui suivent tel que permis par les IFRS et dans la mesure où ils sont importants:

- Les passifs liés aux avantages du personnel accumulés relatifs aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme, comptabilisés à la valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies.

(c) Établissement d'estimations et exercice du jugement

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction exerce son jugement, établisse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les conventions comptables, sur les montants des actifs et des passifs déclarés, sur l'information à fournir sur les actifs éventuels et les passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et charges déclarés au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de façon notable de ces estimations pouvant avoir un impact significatif sur les montants s'y reliant dans les états financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes font l'objet d'un examen approfondi de façon régulière, en date des états financiers. Tout changement aux estimations est comptabilisé dans les états financiers pour la période où il est constaté et pour les périodes futures si celles-ci sont également visées.

Pour la Corporation, les sources principales d'incertitudes relatives aux estimations au cours de la période de référence qui peuvent présenter un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs concernant la mesure des pertes de crédit attendues pour ses créances et ses produits non facturés, la détermination de la durée d'utilité des immobilisations corporelles, la détermination de l'obligation au titre des avantages du personnel, la détermination des obligations de prestation non remplies (ou remplies partiellement), la détermination si un passif éventuel doit être divulgué ou si une provision pour

les frais de remédiation des contrats ou d'autres passifs liés aux contrats doivent être comptabilisés et l'affectation des charges pour administrer l'APPD.

Les jugements critiques portés par la direction lors de l'application des conventions comptables de la Corporation qui ont eu l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers concernant la détermination du montant et du calendrier de comptabilisation des produits et des charges connexes, la comptabilisation des transactions de recouvrement des coûts, l'affectation des charges indirectes liées à l'administration de l'APPD, l'évaluation pour déterminer s'il y a eu des changements importants dans les risques de crédit qui peuvent avoir une incidence importante sur les pertes de crédit attendues sur les créances et produits non facturés, la détermination des actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives et la détermination si un élément est comptabilisé dans les états financiers comme une provision ou s'il est divulgué comme passif éventuel.

(d) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Corporation sont le dollar canadien.

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

Les informations significatives sur les méthodes comptables appliquées dans la préparation des présents états financiers provisoires condensés sont conformes à celles décrites dans les états financiers annuels audités de la Corporation pour l'exercice clos le 31 mars 2024.

4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Les soldes de trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les avances reçues de la part des acheteurs étrangers et d'autres parties et qui n'ont pas encore été versées aux exportateurs canadiens, ainsi que, lorsque applicable, les montants retenus des exportateurs canadiens devant être versés à des dates ultérieures conformément aux modalités des contrats. De plus, se référer à la note 12 pour consulter la description de la marge de crédit renouvelable de la Corporation, qui est incluse dans le solde de trésorerie.

En date du 30 septembre 2024, dans le cadre d'un accord avec un acheteur étranger, CCC détenait des liquidités de 60,3 millions de dollars (58,6 millions en date du 31 mars 2024) dans un compte bancaire distinct au profit de cet acheteur étranger. La Corporation a jugé que bien qu'elle ait certaines responsabilités contractuelles quant à l'administration de ce compte bancaire, elle n'a pas le contrôle des avantages économiques futurs liés à cette trésorerie. Par conséquent, la Corporation n'a pas comptabilisé cette trésorerie comme un actif de la Corporation et n'a pas non plus comptabilisé de montant d'avance correspondant dans les passifs.

Le solde de trésorerie et équivalents de trésorerie est libellé dans les monnaies suivantes :

	30 septembre 2024		31 mars 2024	
	Monnaie originale	Dollars canadiens	Monnaie originale	Dollars canadiens
Dollars canadiens	351 558	351 558 \$	140 188	140 188 \$
Dollars américains	227 972	307 739	101 282	137 217
Euros	1 171	1 766	931	1 360
Renminbis chinois	969	187	6 178	1 157
		661 250 \$		279 922 \$

5. CRÉANCES

Les créances comprennent les montants dus à la Corporation pour les frais de service facturés et non encore recouverts, les montants dus par les acheteurs étrangers relativement à des montants déjà versés aux exportateurs canadiens et d'autres montants provenant principalement d'organismes gouvernementaux canadiens. Ces montants sont basés sur des conditions normales en commerce international et ne portent habituellement pas intérêt.

Les créances de la Corporation sont constituées de :

	30 septembre 2024	31 mars 2024
Créances	30 348 \$	10 314 \$
Produits à recevoir	15 229	1 272
Provision pour pertes de crédit attendues	(98)	-
	45 479 \$	11 586 \$

Les produits à recevoir comprennent 13,8 millions de dollars (962 \$ au 31 mars 2024) de crédit parlementaire approuvé pour l'exercice courant qui n'a pas été reçu.

Les créances de la Corporation sont libellées dans les monnaies suivantes :

	30 septembre 2024		31 mars 2024	
	Monnaie originale	Dollars canadiens	Monnaie originale	Dollars canadiens
Dollars américains	19 388	26 172 \$	4 631	6 274 \$
Dollars canadiens	19 307	19 307	5 312	5 312
		45 479 \$		11 586 \$

Les risques de crédit et de marché liés aux créances sont divulgués à la note 12.

6. AUTRES ACTIFS

Les autres actifs de la Corporation comprennent :

	30 septembre 2024	31 mars 2024
Charges payées d'avance	867 \$	760 \$
Produits non facturés	208	141
	1 075 \$	901 \$

7. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les créiteurs et charges à payer comprennent les montants dus liés aux charges d'exploitation et frais d'administration de la Corporation, les montants payables aux exportateurs canadiens provenant des sommes perçues des acheteurs étrangers ainsi que d'autres montants divers dus. Ces montants sont exigibles selon les conditions normales de commerce.

Les créiteurs et charges à payer de la Corporation sont constitués de :

	30 septembre 2024	31 mars 2024
Créiteurs	17 838 \$	88 138 \$
Charges à payer	4 449	4 131
	22 287 \$	92 269 \$

Les créiteurs et charges à payer de la Corporation sont libellés dans les monnaies suivantes :

	30 septembre 2024		31 mars 2024	
	Monnaie originale	Dollars canadiens	Monnaie originale	Dollars canadiens
Dollars américains	12 158	16 411 \$	62 970	85 311 \$
Dollars canadiens	5 875	5 875	6 903	6 903
Renminbis chinois	8	1	30	6
Euros	-	-	33	49
		22 287 \$		92 269 \$

Les risques de marché et de liquidité liés aux créiteurs et charges à payer sont divulgués à la note 12.

8. PRODUITS DIFFÉRÉS

Le tableau suivant présente le rapprochement des produits différés de la Corporation:

	30 septembre 2024	31 mars 2024
Solde au début de l'exercice	2 529 \$	1 360 \$
Plus: Produits différés supplémentaires	1 383	3 403
Moins: Montants des frais de service comptabilisés	(1 513)	(2 230)
Impact du montant net des produits non facturés et différés provenant d'un même contrat	(413)	(4)
Solde à la fin de la l'exercice	1 986 \$	2 529 \$

9. FINANCEMENT PUBLIC DIFFÉRÉ

Le budget fédéral de 2021 a rétabli un crédit parlementaire annuel à compter de l'exercice 2022-2023. Ce crédit a été augmenté à 13,8 millions de dollars à partir de l'exercice 2023-24. Ce financement est exclusivement destiné aux dépenses d'administration reliées à l'APPD.

Le tableau suivant présente le rapprochement du financement public différé de la Corporation :

	30 septembre 2024	31 mars 2024
Solde au début de l'exercice	- \$	- \$
Plus: Financement du gouvernement du Canada	13 792	13 615
Moins: Financement public comptabilisé comme produit	(9 345)	(13 615)
Solde à la fin de l'exercice	4 447 \$	- \$

10. OBLIGATIONS LOCATIVES

Les activités de location de la Corporation sont reliées à ses bureaux.

En novembre 2014, la Corporation a conclu un bail de 15 ans pour les bureaux de son emplacement actuel. Les paiements liés à ce bail ont débuté le 1 décembre 2016 et le bail devait expirer à la fin de novembre 2031 avec la possibilité de le résilier plus tôt ou de prolonger la durée du bail. Ces options n'ont pas été incluses dans l'évaluation initiale de l'actif au titre de droits d'utilisation et de l'obligation locative puisque, à la passation du contrat, la CCC n'avait pas la certitude raisonnable d'exercer ces options.

Le 2 février 2024, la Corporation a conclu un contrat de résiliation de bail pour ses bureaux existants, tout en concluant un bail de douze ans pour de nouveaux bureaux. Le nouvel espace a été mis à la disposition de la Corporation en mars 2024 et le bail expire le 30 juin 2036.

En date du 30 septembre 2024, la Corporation a quitté ses anciens locaux à bureaux, toutes les améliorations locatives associées et l'actif au titre du droit d'utilisation ont été entièrement

amortis et le passif locatif a été entièrement réglé. Le nouveau bail a été correctement reflété dans le solde du passif locatif actuel.

Le tableau suivant présente le rapprochement des obligations locatives de la Corporation :

	30 septembre 2024	31 mars 2024
Solde au début de l'exercice	2 743 \$	5 467 \$
Acquisitions	-	2 546
Réévaluation	-	(1 889)
Paiement pour frais de résiliation de bail	-	(2 846)
Avantages incitatifs à la location	2 201	-
Charge d'intérêts	84	147
Paiements de loyers	(294)	(682)
Solde à la fin de l'exercice	4 734 \$	2 743 \$

Les charges d'intérêts liées aux obligations locatives sont incluses dans les charges financières. Les charges d'exploitation et frais d'administration de la Corporation comprennent 443 \$ (397 \$ en 2023) liés aux paiements de loyers variables non pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives. Pour les périodes de six mois terminées le 30 septembre 2024 et le 30 septembre 2023, il n'y a pas eu de charges importantes liées aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et aux contrats de location à court terme pour lesquels l'exemption relative à la comptabilisation a été appliquée.

11. GESTION DU CAPITAL

Pour la préparation des présents états financiers provisoires condensés, l'objectif, la définition et les stratégies clés de la Corporation à l'égard du capital sont conformes à ceux décrits dans les états financiers annuels audités de la Corporation pour l'exercice clos le 31 mars 2024.

La Corporation n'est pas sujette à des exigences externes en matière de capital.

Le 5 juin 2024, le Conseil d'administration de la Corporation a approuvé l'émission d'un dividende de 10,0 millions de dollars (2023 – 4,0 millions de dollars) payable à son actionnaire.

La répartition des capitaux propres de la Corporation était la suivante :

	30 septembre 2024	31 mars 2024
Capital d'apport	10 000 \$	10 000 \$
Bénéfices non répartis	58 814	54 071
	68 814 \$	64 071 \$

12. GESTION DU RISQUE ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Tel que décrit dans le rapport annuel et les états financiers audités de la Corporation pour l'exercice clos le 31 mars 2024, les instruments financiers que détient la Corporation l'exposent au risque de crédit, au risque de marché et au risque de liquidité.

La section qui suit décrit les risques les plus importants associés aux instruments financiers de la Corporation et la façon dont celle-ci gère son exposition aux risques.

(a) Risque de crédit

Il s'agit du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Ce risque est principalement associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie, aux créances et aux produits non facturés qui comprennent les frais de service dus à la Corporation. La valeur comptable des actifs financiers figurant dans les états financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Corporation investit ses fonds excédentaires pour toucher des produits financiers en vue de maintenir le principal et de fournir suffisamment de liquidités pour répondre à ses besoins de trésorerie. Au cours de l'exercice, la Corporation réduit au minimum son exposition au risque de crédit découlant du placement de la trésorerie et équivalents de trésorerie en respectant sa politique en matière de placement, laquelle spécifie des mécanismes de placement approuvés par le Conseil d'administration et des limites de portefeuille. Selon la politique en matière de placement, la Corporation est autorisée à investir des fonds de trésorerie et équivalents de trésorerie dans des dépôts à vue et des placements temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque à charte canadienne. Les placements doivent maintenir les cotes de crédit aux seuils, ou au-dessus des seuils, définis par au moins deux des agences énumérées ci-dessous :

- Cote de Moody's : P1
- Cote de Standard and Poor's (S&P): A1
- Cote de Dominion Bond Rating Service (DBRS) : R1 (faible)

Créances

La Corporation a un risque de crédit lié aux créances qui comprend les produits tirés des frais de service ainsi que d'autres montants dus à la Corporation. Les autres montants comprennent les situations où la Corporation, à la demande des exportateurs canadiens, peut accepter de payer les factures liées à l'APPD ou non liées à l'APPD avant de recevoir les fonds du département de la Défense des États-Unis ou d'autres acheteurs étrangers.

Étant donné que l'acheteur étranger assujéti à l'APPD bénéficie d'une cote de crédit AAA par des agences d'évaluation du crédit reconnues, l'exposition au risque de crédit est ramenée à un niveau acceptable. En ce qui concerne les acheteurs étrangers qui ne sont pas assujettis à l'APPD, la Corporation évalue le risque de crédit pour s'assurer qu'il est également ramené à un niveau acceptable.

Au 30 juin 2024, 81 % (89 % au 31 mars 2024) des créances de la Corporation provenaient de contreparties ayant une cote de crédit AAA.

La Corporation a comptabilisé une provision pour pertes de crédit attendues de 98 \$ (nul en 2023) pour frais de créances irrécouvrables reliés à des créances à recevoir des acheteurs étrangers et autres entités découlant des contrats conclus avec des clients. Il n'y eu aucun changement dans les techniques d'estimation ni dans les hypothèses importantes utilisées au cours de l'exercice considéré.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par région géographique se répartit comme suit :

	30 septembre 2024	31 mars 2024
Canada	20 870 \$	6 655 \$
États-Unis	15 831	3 683
Europe	6 711	-
Amérique centrale et Caraïbes	1 256	135
Asie *	806	484
Afrique	4	104
Amérique du Sud	1	525
	45 479 \$	11 586 \$

Les créances sont considérées comme étant en souffrance quand le payeur n'a pas versé la somme due avant la date d'échéance prévue par le contrat. Le classement chronologique des créances en souffrance de la Corporation était le suivant :

	30 septembre 2024	31 mars 2024
< 30 jours	2 024 \$	1 381 \$
> 30 jours et < 180 jours	14 839	1 555
> 180 jours	978	281
	17 841 \$	3 217 \$

Toutes les créances en souffrance sont considérées comme entièrement recouvrables en date du 30 septembre 2024. Il est normal que la Corporation encoure des retards dans le recouvrement de certaines créances en raison de l'environnement étranger dans lequel elle opère.

(b) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Il comprend trois

types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix. La Corporation n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt ou à d'autres risques de prix significatifs. Cependant, tel que décrit ci-dessous, elle est exposée au risque de change.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. La Corporation est exposée au risque de change sur ses créances et ses créditeurs libellés en monnaies étrangères en raison de la différence temporelle entre leur comptabilisation initiale et l'encaissement ou le versement réel du montant correspondant. Afin de gérer le risque de change, les contrats avec des acheteurs étrangers et les contrats réciproques avec des exportateurs canadiens sont ordinairement conclus dans la même monnaie. Dans certains cas où le paiement entre les parties est effectué en monnaie différente, la Corporation peut conclure des contrats de change à terme. En général, la Corporation a recours à ces techniques pour transférer le risque de change à l'exportateur canadien.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'exposition de la Corporation à ce risque vient du fait qu'elle investit des fonds de trésorerie et équivalents de trésorerie. La Corporation réduit au minimum les risques associés aux fluctuations des taux d'intérêt en investissant dans des dépôts à vues et des placements temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque à charte réputée. La Corporation n'est exposée à aucun risque de taux d'intérêt significatif.

(c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La Corporation réduit au minimum le risque de liquidité en respectant sa politique en matière de placement, laquelle prévoit des mécanismes de placement des fonds de trésorerie et équivalents de trésorerie dans des dépôts à vue et des placements temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une institution financière canadienne afin de répondre à ses obligations financières en temps opportun.

Une demande d'indemnisation potentielle suite à un manquement sur ses contrats résiduels pourrait créer un risque de liquidité pour la Corporation. Afin d'atténuer ce risque, la Corporation dispose d'un recours contractuel, découlant, à tous les égards importants, des obligations prévues dans les contrats réciproques avec les exportateurs canadiens de même valeur que les contrats de maître d'œuvre. En outre, la Corporation reçoit une indemnité de la part de l'exportateur pour tout coût supplémentaire engagé en concluant des contrats réciproques. Pour atténuer davantage son exposition au risque de liquidité global suite à des manquements contractuels, la Corporation peut aussi exiger que les exportateurs canadiens fournissent des

garanties commerciales, y compris des retenues de garantie, des garanties bancaires, des cautions, des cautions de la société mère, des cessions d'indemnités d'assurance, des privilèges sur biens, des garanties personnelles et des espèces des actionnaires placées en fiducie auprès de la Corporation.

Dans le cours normal de ses activités, la direction évalue la probabilité de tout passif éventuel. Les passifs éventuels relatifs à certains problèmes contractuels non résolus sont divulgués à la note 17 (b).

Aux termes des modalités des contrats, autres que ceux liés à l'APPD, les paiements aux exportateurs canadiens ne sont généralement pas faits avant la réception du paiement provenant des acheteurs étrangers et de ce fait n'expose pas la Corporation à un risque de liquidité.

La Loi sur la CCC permet à la Corporation d'emprunter auprès du Trésor ou de conclure d'autres ententes de crédit ou des indemnités avec d'autres sources pour un montant ne dépassant pas 90,0 millions de dollars.

La Corporation a une marge de crédit renouvelable lui donnant accès à des fonds de l'ordre de 40,0 millions de dollars canadiens (40,0 millions de dollars au 31 mars 2024) ou l'équivalent en dollars américains. La marge de crédit est utilisée exclusivement pour les besoins en fonds de roulement de la Corporation afin de faciliter les paiements aux exportateurs canadiens dans le cadre du secteur d'activité visé par l'APPD.

Selon les modalités contractuelles pour le secteur d'activité visé par l'APPD, la Corporation s'engage à verser des paiements aux exportateurs canadiens dans les trente jours, pour la plupart des contrats. En ce qui concerne les contrats d'affaires internationales, la Corporation s'engage à effectuer les paiements dans les deux à cinq jours ouvrables suivant la réception des paiements de la part de l'acheteur étranger. Il arrive parfois que le recouvrement des montants auprès de l'acheteur étranger dans le cadre des contrats découlant de l'APPD prenne plus de 30 jours. Par conséquent, la Corporation peut à l'occasion utiliser la marge de crédit dans le cours normal de ses activités. L'endettement dans le cadre de cette entente est non sécurisé, et ce mécanisme de crédit vient à échéance le 31 décembre 2024 sous réserve d'une prolongation par la ministre des Finances ou de l'approbation d'un plan d'entreprise. Au 30 septembre 2024, le montant prélevé sur cette marge de crédit était nul (nul au 31 mars 2024).

Créditeurs et charges à payer

Les créiteurs et charges à payer sont exigibles selon les conditions normales de commerce. Le profil d'échéance des créiteurs et charges à payer de la Corporation était le suivant :

	30 septembre 2024	31 mars 2024
< 1 an	21 768 \$	92 269 \$
> 3 ans < 5 ans	519	-
	22 287 \$	92 269 \$

13. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

(a) Ventilation des produits de frais de service

Les produits de frais de service gagnés par la Corporation proviennent des secteurs d'activité suivants :

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six mois terminés le 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Affaires internationales	7 325 \$	5 467 \$	10 329 \$	13 431 \$
Programmes de loterie	195	164	396	317
	7 520 \$	5 631 \$	10 725 \$	13 748 \$
Initiatives du gouvernement du Canada	948	777	1 774	1 900
	8 468 \$	6 408 \$	12 499 \$	15 648 \$

(b) Obligations de prestation non remplies (ou remplies partiellement)

Les obligations de prestation non remplies, ou remplies partiellement, sont principalement attribuables aux services qui n'ont pas encore été fournis par la Corporation pour la durée résiduelle du contrat. Le tableau suivant présente les prix de transaction estimatifs attribués aux obligations de prestation de la Corporation non remplies (ou remplies partiellement) devant être remplies dans le futur ainsi que le calendrier prévu de la comptabilisation des produits au 30 septembre 2024. Les montants réels peuvent différer de ces estimations en raison de divers facteurs, notamment la nature imprévisible du comportement des clients, la réglementation du secteur et le contexte économique et politique dans lequel la Corporation exerce ses activités.

	30 septembre 2024
< 1 an	9 869 \$
> 1 an	44 576
	54 445 \$

Les montants ci-dessus n'incluent pas les contreparties variables qui ne peuvent être estimées de façon fiable.

14. AUTRES PRODUITS

La Corporation gagne d'autres produits de diverses sources qui ne proviennent généralement pas d'activités commerciales internationales. Le tableau ci-dessous illustre les sources des autres produits:

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six mois terminés le 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Revenus d'escompte	25 \$	24 \$	47 \$	33 \$
Produits divers	12	15	32	29
	37 \$	39 \$	79 \$	62 \$

15. CHARGES D'EXPLOITATION ET FRAIS D'ADMINISTRATION

Les charges d'exploitation et frais d'administration comprennent :

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six mois terminés le 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Rémunération du personnel et charges connexes	6 121 \$	4 977 \$	11 440 \$	9 753 \$
Amortissement*	127	154	2 816	305
Consultants	1 205	304	2 018	842
Services de gestion des contrats	750	650	1 500	1 300
Frais de déplacement et accueil	489	425	989	784
Logiciels, matériel informatique et soutien	315	185	566	374
Loyer et frais connexes	148	214	427	466
Communications	(89)	(3)	221	316
Autres charges	71	277	246	354
Total frais d'exploitation et d'administration	9 137 \$	7 183 \$	20 223 \$	14 494 \$

*L'amortissement comprend l'amortissement accéléré des actifs au titre de droits d'utilisation et des améliorations locatives résultant de la résiliation du bail de 1 707 \$ (nul en 2023) et 777 \$ (nul en 2023), respectivement, 2,5 millions de dollars en total.

16. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Corporation est liée, pour ce qui est de la propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle participe à des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités selon les mêmes modalités qui s'appliquent aux parties non liées et par conséquent, ces opérations se rapprochent de leur juste valeur.

17. ÉVENTUALITÉS

(a) Garanties

La valeur résiduelle des obligations de performance des exportateurs canadiens pour lesquelles la Corporation, au nom du gouvernement du Canada, a garanti le rendement aux acheteurs

étrangers en date du 30 septembre 2024 s'élevait à 8,6 milliards de dollars (6,9 milliards de dollars en date du 31 mars 2024).

Afin de gérer son risque de rendement sur ses livrables en cours, la Corporation peut exercer un recours sur une base contractuelle contre des exportateurs canadiens découlant, à tous les égards importants, des livrables prévus de même valeur dans les contrats. Les garanties promises par les exportateurs canadiens servent à atténuer le risque de contrepartie sur les livrables garantis par la Corporation dans l'éventualité de réclamations contre la Corporation suite à un manquement au cas où des exportateurs canadiens ne parviennent pas à remplir les modalités de leurs contrats. Les types de garanties que la Corporation peut exiger que l'exportateur canadien fournisse sont diverses garanties commerciales, y compris des retenues de garantie, des garanties bancaires, des cautions, des cautions de la société mère, des cessions d'indemnités d'assurance, des privilèges sur biens, des garanties personnelles et des espèces des actionnaires placées en fiducie auprès de la Corporation.

En date du 30 septembre 2024, les garanties commerciales mises en gage à la Corporation par les exportateurs canadiens dans le cas improbable d'un manquement contractuel, étaient sous forme de cautions de sociétés mères totalisant 5,3 milliards de dollars (cautions de sociétés mères totalisant 5,9 milliards de dollars en date du 31 mars 2024). Ces montants se rapprochent de leurs justes valeurs.

(b) Autres passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la direction évalue la probabilité de tout passif éventuel. Au 30 septembre 2024, la Corporation avait certains problèmes contractuels non résolus qui sont activement gérés en vue de leur résolution. Toute incidence financière sur la Corporation, y compris la possibilité de dépenses de remédiation des contrats dans le futur, ne peut être raisonnablement estimée pour le moment.